

DIRECTION GÉNÉRALE¹

Surveiller l'évaluation des risques ESG | Aligner la stratégie ESG sur la stratégie commerciale | Développer une culture ESG

Champ d'application : convenir d'une stratégie et la lancer, d'une assurance de performance et d'un retour d'information à l'échelle de la société, y compris pour les questions ESG ; assumer des responsabilités de gouvernance et de surveillance des questions ESG, y compris élaborer, examiner les politiques et pratiques ESG et apporter des conseils en la matière, et identifier les risques et opportunités ESG importants ; surveiller les contrôles ESG internes ; encourager une culture ESG au sein de la direction générale ; assurer un reporting précis.

DIRECTION

Gérer les risques ESG | Élaborer une stratégie ESG alignée sur la société et des projets d'amélioration | Soutenir la culture ESG

Responsabilités : HSSE, ESG et opérations

Champ d'application : surveillance de l'évaluation des risques ESG importants, de l'intégration des objectifs ESG dans les pratiques opérationnelles, de la réalisation de projets d'amélioration, de l'alignement sur les bonnes pratiques et normes internationales, y compris en matière de reporting, et de l'élaboration de communications sur les questions ESG pour favoriser la prise de conscience et l'amélioration continue.

Responsabilités : Ressources humaines et Corporate affairs

Champ d'application : surveillance de l'intégration des critères ESG dans les objectifs de la société et les objectifs individuels ; de la culture d'une réputation ESG positive, en interne comme en externe, et de la diffusion d'une communication efficace sur les questions ESG afin de favoriser la prise de conscience et l'amélioration continue.

Responsabilités : Reporting financier et Audit interne

Champ d'application : surveillance de l'adéquation et de l'efficacité des contrôles internes et de l'évaluation des risques, de la transparence des rapports sur la contribution fiscale totale et du respect des obligations statutaires générales en matière de rapports (financiers).

Responsabilités : Planification d'entreprise

Champ d'application : surveillance de l'intégrité de la modélisation et des résultats en matière de GES, et de l'intégration des bonnes pratiques ESG dans les rapports, les engagements, les notations et les allocations de capital.

MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

Évaluer et identifier les risques ESG | Mettre en œuvre des projets d'amélioration ESG | Incarner la culture ESG

Projets d'amélioration de l'environnement

Champ d'application : mettre en œuvre des projets d'amélioration planifiés pour les aspects environnementaux tels que la réduction des émissions, la protection et l'amélioration de la biodiversité, la gestion responsable de l'eau et des effluents, la sécurité des procédés, ainsi que la réduction et la gestion des déchets ; faire remonter les risques environnementaux identifiés ; concrétiser la culture ESG d'Assala.

Projets d'amélioration sociale

Champ d'application : mettre en œuvre des projets d'amélioration planifiés pour les aspects sociaux tels que la sécurité du personnel, l'engagement du personnel, la formation et le développement ; l'égalité, la diversité et l'inclusion ; la chaîne d'approvisionnement ; le contenu local ; et la performance sociale ; faire remonter les risques sociaux identifiés ; concrétiser la culture ESG d'Assala.

Projets d'amélioration de la gouvernance

Champ d'application : mettre en œuvre des projets d'amélioration planifiés pour les aspects de gouvernance tels que l'intégrité et la bonne gouvernance, y compris la conformité, les rapports et les audits ; et l'évaluation des risques, y compris l'évaluation des risques climatiques ; faire remonter les risques de gouvernance identifiés ; concrétiser la culture ESG d'Assala.

1. Une surveillance au niveau de la direction générale a été mise en place jusqu'en juin 2024. Après la vente de la société, la responsabilité a été temporairement déléguée à la direction, et il est prévu de rétablir la surveillance de la direction générale en 2025.